

---

Réunion de 2005  
Genève, 24 et 25 novembre 2005  
Point 8 de l'ordre du jour provisoire

**COÛTS ESTIMATIFS DES TROIS SESSIONS DE 2006 DU GROUPE D'EXPERTS  
GOUVERNEMENTAUX DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION SUR  
L'INTERDICTION OU LA LIMITATION DE L'EMPLOI DE CERTAINES  
ARMES CLASSIQUES QUI PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME  
PRODUISANT DES EFFETS TRAUMATIQUES EXCESSIFS OU COMME  
FRAPPANT SANS DISCRIMINATION**

Note du secrétariat

1. La Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, qui s'est tenue à Genève les 24 et 25 novembre 2005, a décidé que le Groupe d'experts gouvernementaux continuerait ses travaux en 2006 et tiendrait trois sessions, à savoir la treizième, du 6 au 10 mars, la quatorzième, du 19 au 23 juin, et la quinzième, du 28 août au 6 septembre.
2. Le présent document, qui est soumis en application de la décision susmentionnée, indique les coûts estimatifs de ces trois sessions.
3. Les coûts estimatifs des sessions s'élèvent à 1 356 300 dollars des États-Unis. On trouvera dans les tableaux ci-joints une ventilation de ces coûts.
4. Il y a lieu de noter que les montants estimatifs ont été établis compte tenu de l'expérience passée et du volume de travail escompté. Les coûts effectifs seront calculés après la clôture des sessions et l'achèvement des travaux y relatifs, lorsque toutes les dépenses auront été portées en compte. Tous ajustements des contributions dues par les participants partageant les coûts seront alors opérés en conséquence.
5. Quant aux dispositions financières, conformément à la pratique suivie précédemment pour des conférences portant sur des instruments multilatéraux relatifs au désarmement et entérinée

par les règlements intérieurs de ces conférences, les coûts, y compris ceux de toutes réunions préparatoires, sont couverts par les États parties qui y participent, selon le barème des quotes-parts de l'ONU, ajusté au prorata du nombre desdits États. Les États qui ne sont pas parties aux instruments considérés et qui acceptent l'invitation à prendre part auxdites conférences participent aux coûts à hauteur du taux établi à leur égard par le barème des quotes-parts de l'ONU.

6. Des avis de recouvrement seront établis sur la base du montant total des coûts estimatifs et de la formule de partage des coûts énoncés ci-dessus, sous réserve que les États parties approuvent ces coûts et cette formule. Comme les activités considérées ne doivent pas avoir d'incidences financières sur le budget ordinaire de l'ONU, il incombe aux États parties de payer leur part du montant estimatif dès réception des avis de recouvrement.

**GROUPE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION  
SUR CERTAINES ARMES CLASSIQUES, TREIZIÈME SESSION**

**GENÈVE, 6-10 MARS 2006**

**(Montants en dollars des États-Unis\*)**

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total
Interprétation et service des séances	89 100							89 100
Traduction de la documentation		139 000	139 000		78 400			356 400
Services d'appui						8 900		8 900
Divers							10 900	10 900
Total	89 100	139 000	139 000	0	78 400	8 900	10 900	465 300

\* Au taux de USD 1 = CHF 1,27.

A.	Total des coûts des services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)	465 300
B.	Total des coûts autres que ceux des services de conférence	
	<i>Un P-3 pendant six mois</i>	66 000
	Sous-total	66 000
	<i>Dépenses d'appui au programme (13 % de B)</i>	8 600
	<i>Sous-total B</i>	74 600
	Total général (arrondi) A + B	<u>539 900</u>

**GROUPE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION  
SUR CERTAINES ARMES CLASSIQUES, QUATORZIÈME SESSION**

**GENÈVE, 19-23 JUIN 2006**

**(Montants en dollars des États-Unis\*)**

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total
Interprétation et service des séances	89 700							89 700
Traduction de la documentation		139 000	139 000		78 400			356 400
Services d'appui						8 900		8 900
Divers							10 900	10 900
Total	89 700	139 000	139 000	0	78 400	8 900	10 900	465 900

\* Au taux de USD 1 = CHF 1,27.

A.	Total des coûts des services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)	465 900
B.	Total des coûts autres que ceux des services de conférence	-
	Total général (arrondi) A + B	465 900

**GROUPE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION  
SUR CERTAINES ARMES CLASSIQUES, QUINZIÈME SESSION**

**GENÈVE, 28 AOÛT-6 SEPTEMBRE 2006**

**(Montants en dollars des États-Unis\*)**

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total
Interprétation et service des séances	140 700							140 700
Traduction de la documentation		78 400	78 400		23 200			180 000
Services d'appui						13 800		13 800
Divers							16 000	16 000
Total	140 700	78 400	78 400		23 200	13 800	16 000	350 500

\* Au taux de USD 1 = CHF 1,27.

A.	Total des coûts des services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)	350 500
B.	Total des coûts autres que ceux des services de conférence	-
	Total général (arrondi) A + B	350 500

-----